

Règlement intérieur

1. Engagement du centre

Le Centre Shatibi IDF s'engage à respecter la prestation souscrite par l'étudiant et à maintenir le niveau ainsi que la qualité de l'enseignement. Il s'engage en parallèle à orienter l'étudiant en matière de conseil pédagogique, d'accompagnement et d'information tout au long de son cursus.

2. Inscription

L'inscription n'est prise en compte que lorsque l'étudiant aura fourni le règlement de la totalité des frais d'inscription

3. Dates de début et fin des cours

5 octobre 2020 au 20 juin 2021

4. Modalités de rétractation

Les étudiants disposent d'un délai de rétractation de 15 jours à compter du jour de la rentrée effective de l'étudiant. Passé ce délai, **toute demande de remboursement (frais de dossiers et d'inscription) se verra refusée.**

5. Scolarité

L'étudiant doit être présent de la première à la dernière heure de cours. Tous les cours sont obligatoires et cela tout au long de l'année.

5.1. Assiduité

Les étudiants doivent se rendre dans leurs salles de cours avec ponctualité. L'inscription implique le devoir de satisfaire aux évaluations, contrôles continus et examens du début jusqu'à la fin de l'année. Sauf raison valable devant être justifiée, rien ne peut servir de prétexte à une irrégularité de présence. Tout étudiant qui s'absente aux cours doit les rattraper avant la séance suivante. Toute absence doit être signalée par sms au 06.33.94.17.78 ou par mail à shatibi.idf@gmail.com.

5.2. Retard

Tout étudiant se rendant responsable d'un retard répété supérieur à 15 minutes, sans motif valable, pourra se voir refusé l'accès au cours.

5.3. Fin des cours

Aucune sortie avant la fin du cours n'est autorisée. Les rendez-vous ou autres doivent être pris en dehors des heures de cours. Toute

sortie non signalée au préalable à l'administration reste non justifiée.

5.4. Absences

Toute absence prévue (concours, examens, événement familial etc.) doit être signalée à l'administration dans la semaine précédente au moins. Toute absence imprévue (maladie, accidents etc.) doit être signalée le plus tôt possible. Toute absence non signalée à l'administration, quelles qu'en soient les raisons, demeure non justifiée.

5.5. Contrôle des connaissances

Un contrôle des connaissances est effectué deux fois dans l'année à travers des interrogations et/ou des exercices écrits ou oraux. Ces tests peuvent être notés et pris en considération pour le passage à l'année suivante.

6. Morale et comportement

L'étudiant devra observer les valeurs morales de l'éthique en islam dans son comportement et sa conduite envers les autres. L'utilisation du téléphone portable est strictement interdite pendant les heures de cours. De même, il est interdit de garer son véhicule dans le renforcement situé à proximité immédiate du centre. Enfin, une attention particulière sera faite par l'ensemble des usagers du centre (personnel, étudiants, visiteurs etc.) afin de réduire au maximum les nuisances au voisinage.

6.1. Tenue vestimentaire

La tenue vestimentaire relève de la liberté individuelle mais celle-ci doit respecter la pudeur. Ainsi, tout étudiant se doit de porter une tenue décente tout en évitant :

- Les tenues transparentes
- Vêtements moulants
- Les décolletés et les jeans troués
- Les pantalons taille-basse laissant visible le bas du dos

6.2. Respect des locaux

Les étudiants sont responsables de la propreté des locaux. À la fin des cours, tables, chaises, toilettes etc., doivent être prêts pour accueillir les autres étudiants dans les meilleures conditions.